



Conditions générales de location et de réservation

RESERVATION ET CONTRAT

Le contrat de réservation est nominatif, il ne peut être cédé sans notre accord écrit. Il ne peut être établi que par une personne majeure et qui sera présente sur le camping. Cette personne titulaire du contrat demeure la seule responsable des agissements des personnes qu'il accueille et du règlement de l'intégralité du coût du séjour.

REGLEMENT ET CONFIRMATION DE VOTRE RESERVATION

La réservation est définitive après règlement des arrhes de 30% et la confirmation écrite du camping.

Locations

40 jours avant votre arrivée, vous recevez un message automatique avec la demande de règlement du solde. Vous avez 10 jours pour procéder au règlement, qui doit nous être parvenu 30 jours avant le début de votre séjour.

En absence de règlement et sans réponse à nos rappels écrits et téléphoniques, le camping se réserve le droit d'annuler votre séjour.

Emplacements

Le règlement du solde vous sera demandé à votre arrivée.

ARRIVEE ET DEPART - locations

Arrivée

Les locations réservées sont disponibles à partir de 16h. L'enregistrement à la réception peut être fait jusqu'à 19h. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire est prié d'en informer le camping.

Le cas échéant, le camping disposera de nouveau de l'hébergement dans un délai de 36 heures après la date prévue de l'arrivée.

Caution

A votre arrivée, des cautions seront demandés pour l'état de l'hébergement (250€) et le ménage (90€). Le nettoyage est à la charge du locataire, en fin de séjour la location doit être restituée dans l'état où elle a été trouvée. En cas contraire, la caution de 90€ sera retenue.

Départ

Le locatif doit obligatoirement être libéré **avant 10h**. Le locataire est prié de prendre rendez-vous pour programmer l'heure de l'état des lieux du départ durant son séjour.

ARRIVEE ET DEPART - emplacements

L'emplacement est disponible à partir de 14h. L'enregistrement à la réception peut être fait jusqu'à 19h. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire est prié d'en informer le camping. Le cas échéant, le camping disposera de nouveau de l'emplacement dans un délai de 36 heures après la date prévue de l'arrivée.

Le départ de l'emplacement doit être effectué avant 12h.

ANNULATION

Toute annulation devra être notifiée par écrit et n'est confirmée qu'après confirmation écrite du camping.

Le montant déjà réglé reste acquis par le camping quel que soit le motif de l'annulation.

En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation qui vous permettra d'être remboursé en cas d'événement vous empêchant d'effectuer votre séjour. Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente et/ou matériel ainsi que leur responsabilité civile

ANIMAUX

Les animaux sont admis dans le camping, (sauf des chiens de catégories 1 et 2) à certaines conditions :

- Maximum un animal par hébergement
- Les chiens doivent être à jour de vaccination et tenus en laisse
- Les propriétaires se doivent de ramasser leurs déjections.

RESPONSABILITES DU CAMPING

La responsabilité du camping au-delà de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de :

- Vol, perte ou dommage de quelque nature qu'il soit pendant ou suite à votre séjour
- Nuisances dues aux phénomènes naturels (météo, insectes, . . .)
- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture des installations du camping. Les mesures ponctuelles, prises par la direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations y compris la piscine, peuvent s'avérer nécessaires, par respect des normes de sécurité ou de travaux d'entretiens périodiques.

Litiges

Tout différend portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera porté devant le Tribunal, seul compétent en cas de litige.